

# INVESTISSEMENT RESPONSABLE 4<sup>e</sup> BAROMÈTRE ANNUEL



La confiance est installée,  
mais se confronte à la réalité du marché

# Sommaire

Méthodologie .....	3
Édito : .....	4
Soyons concrets pour flécher l'épargne vers l'Investissement Responsable Arnaud Faller, Directeur des Investissements, CPR Asset Management	
Principaux enseignements du 4 <sup>e</sup> baromètre de l'Investissement Responsable (IR) :	
1- L'IR poursuit sa croissance et s'impose .....	6
comme une évidence influencée par l'actualité	
2- L'IR reste confronté à la demande .....	13
de preuves et de pédagogie	
3- Labels et multiplication des réglementations .....	18
complicent l'acte d'investissement	
4- Comparabilité et opposabilité .....	21
soutiendront la croissance pérenne de l'IR	
La voie d'avenir de l'Investissement Responsable .....	22
Vanessa Cottet, Responsable ESG, CPR Asset Management	

# Méthodologie

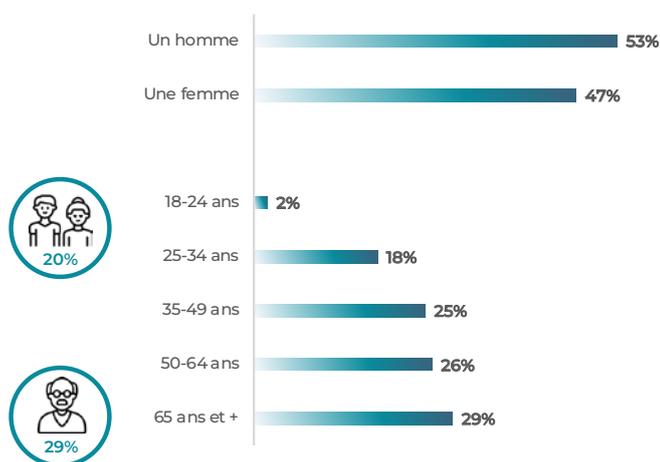
L'étude a été réalisée, en France, entre le 27 décembre 2022 et fin février 2023, par Opinion Way et Spoking Polls auprès d'un panel représentatif de 1 000 épargnants et 200 conseillers financiers (Conseillers en Gestion de Patrimoine et Banquiers Privés).

• **Pour les épargnants** : étude réalisée sur la base de 1 000 personnes possédant une assurance-vie, un PEA ou un compte titres, et/ou ayant une épargne de plus de 10 000 €, interrogées par Opinion Way via un questionnaire auto-administré en ligne.

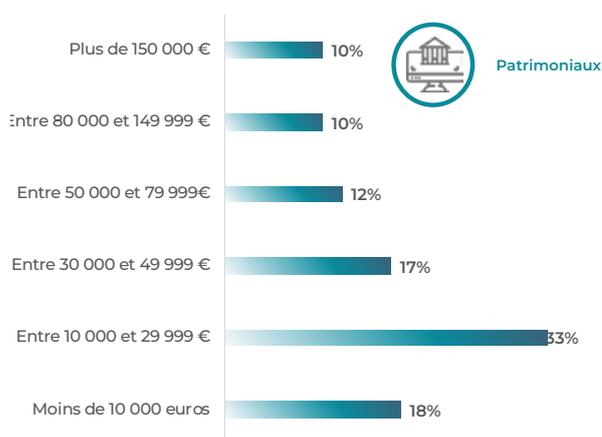
• **Pour les conseillers** : étude réalisée auprès de 200 personnes (30 conseillers en banques privées, 170 conseillers en gestion de patrimoine dont 44 gérant plus de 150 millions d'euros), interrogées par Spoking Polls via des entretiens téléphoniques et des questionnaires digitaux.

Les principales caractéristiques des échantillons interrogés sont présentées ci-dessous :

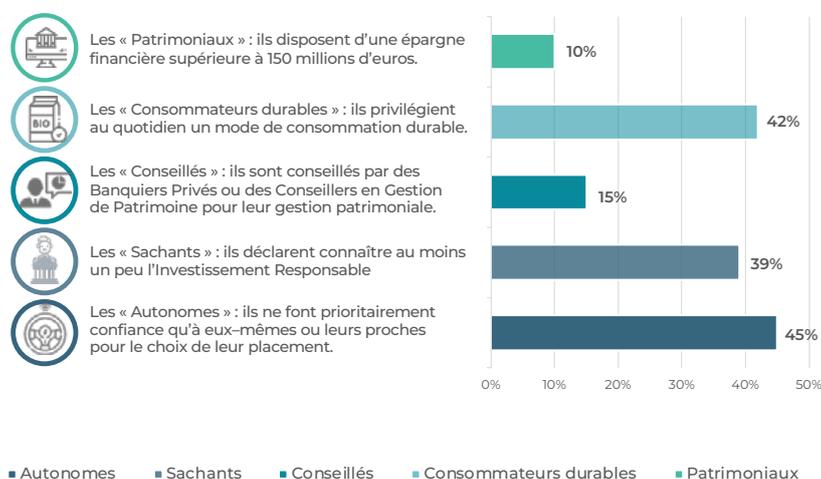
## Profil des épargnants



## Montant de l'épargne financière

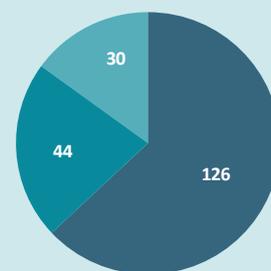


## 5 profils d'épargnants



## Profil des conseillers

200 conseillers



■ CGP ■ CGP+ ■ Banque Privée

CGP+ = Conseillers en Gestion de Patrimoine avec plus de 150 M€ d'actifs confiés

# Soyons concrets pour flécher l'épargne vers l'Investissement Responsable.



**ARNAUD FALLIER,**  
Directeur des  
Investissements  
CPR Asset Management

**T**oujours fiers de porter les sujets d'investissement d'avenir et d'explorer les mégatendances qui porteront l'investissement de demain, CPR AM décrypte depuis quatre ans les attentes et l'approche des épargnants et de leurs conseillers en matière d'investissement responsable (IR).

Si le marché de l'investissement responsable institutionnel est très normé et réclame des solutions sur mesure, il nous semble indispensable de sonder la population des épargnants afin de comprendre leurs besoins et de comparer leur vision à celle des conseillers, population assez hétérogène en France.

Depuis la première édition en 2019, nous avons enrichi notre enquête pour l'adapter à l'évolution des attentes et de la maturité de l'ensemble des parties-prenantes : l'offre du marché, la réglementation française ou européenne, etc.

C'est ainsi que nous avons pu voir l'investissement responsable s'imposer dans le paysage comme une évidence. Et pourtant, année après année, des enseignements nouveaux ont émergé.

Si les thématiques environnementales et sociales restent toujours les plus recherchées par les investisseurs, d'autres questions ont évolué dans le temps. Nous citerons celles relatives à la confiance envers l'IR – notamment pour les épargnants « autonomes », alors que les « conseillés » ou « les sachants » semblent assurés – ou aux freins à l'investissement.

## Mieux flécher les investissements

L'un des enseignements principaux de cette édition réside dans le manque de clarté sur les bénéfices environnementaux et sociaux réels que l'investissement peut permettre et l'accès à l'information évoqué par les épargnants comme par les conseillers. Il perdure malgré tous les efforts de pédagogie réalisés durant les dernières années, et ce dans un contexte où l'environnement s'est progressivement complexifié.

Le taux de détention d'IR est en croissance depuis 2019, date de notre premier baromètre. L'acte d'investissement est donc bien confirmé avec une durée de détention généralement plus longue que les fonds classiques. La réorientation des financements vers une économie plus durable passe par l'IR pour la très grande majorité des épargnants.

Pourtant, année après année, l'épargnant demande qu'on lui apporte encore plus la preuve du bénéfice environnemental ou social de ses investissements. La présentation de la performance extra financière comparée à des indices ESG n'est pas suffisante pour comprendre et mesurer l'IR. En revanche, les indicateurs concrets tels que les émissions carbone, la quantité d'eau gaspillée évitée, la diversité, les écarts de rémunération ou le taux de recyclage des déchets parlent clairement aux épargnants.

C'est dans cet esprit que, depuis 2017, CPR Asset Management a renforcé sa gamme de stratégies d'investissement à thématiques environnementales et sociales (telles que le climat, la chaîne alimentaire mondiale, l'hydrogène, l'économie circulaire, l'éducation, ...), qui sont aisément comprises, donnent du sens à l'investissement des épargnants et contribuent aux enjeux de développement durable (ODD des Nations Unies).

« Année après année, l'épargnant demande non seulement que ses investissements soient mieux fléchés, mais aussi qu'on lui apporte la preuve de leur impact réel.

## Le bout du tunnel en vue ?

Certes, la complexité réglementaire, par exemple due au manque de précision de la définition de la notion d'investissement durable dans SFDR a été source de difficultés pour le développement de l'IR, la confusion ne profitant à personne. Pour autant, le cap donné par la Commission européenne vers plus de données brutes issues des entreprises elles-mêmes nous permet d'être plus optimiste et va dans le bon sens pour faciliter ce fléchage que les épargnants appellent de leurs vœux. Il oblige aussi les entreprises à mesurer et à publier leur impact sur des critères de plus en plus concrets. Les PAI (*Principal Adverse Impact*, « Principales Incidences Négatives », apportés par SFDR) sont par exemple fondés sur la récupération de données brutes des entreprises (empreinte carbone, consommation d'eau...).

La directive CSRD, qui devrait entrer en vigueur en 2025, vise à rendre les entreprises plus transparentes en les obligeant à publier des informations sur la façon dont elles gèrent leur impact environnemental et sociétal à l'instar de leurs chiffres financiers. Elle contribuera grandement à accroître la comparabilité des données d'une entreprise à l'autre, permettant aux gérants de portefeuilles de faire des analyses plus complètes. D'ici à 2025, le public pourra ainsi accéder à des données synthétiques, plus cohérentes, plus fiables, plus comparables et contrôlables sur l'ESG. Au passage, ces données intéresseront sans doute autant l'épargnant que le citoyen consommateur européen pour juger l'entreprise qui lui fournit un produit ou un service. Une fois cette étape de fournitures de données standards, auditées et traçables, les sociétés de gestion pourront enrichir leur propre étude d'analyse extra-financière et intégrer cette dimension dans la valorisation des entreprises.

La taxonomie européenne avait déjà bien catégorisé les activités, mais elle montre ses limites dans le monde côté car les grandes entreprises, multi-activités

par essence, se voient pénalisées. La Commission européenne doit encore préciser la définition consensuelle des Investissements Responsables mais, avec la finalisation de CSRD, la définition de l'IR et la comparabilité devraient être plus claires pour tous.

## Quand l'ESG intégrera les valorisations

Ces standardisations et simplifications (CSRD et SFDR) aideront aussi les sociétés de gestion qui pourront, demain, juger de la valorisation ESG des entreprises grâce à des bases plus complètes et cohérentes de données extra-financières brutes. À ce jour, l'angle des risques est considéré pour la plus grande part, mais la donnée ESG n'a pas encore d'effet sur la valorisation des titres. On a vu par exemple à Portland aux États-Unis, que le taux d'impôt sur les sociétés est différent selon l'écart constaté entre la rémunération la plus haute et la médiane dans les entreprises. C'est un exemple concret d'intégration de critères ESG qui pourraient, un jour, être pris en compte dans les modèles d'évaluation. La variation du prix du CO<sub>2</sub> pourra bien sûr aussi être intégrée dans les valorisations des cours de bourse avec des effets importants pour le secteur énergétique ou industriel.

En conclusion, l'un des enseignements majeurs de ce baromètre est que l'IR est en croissance constante, qu'il s'impose désormais comme une évidence pour les épargnants, mais qu'il manque encore de « concrétude ». Pour garantir une croissance pérenne de l'IR, notre devoir est d'entendre la demande des conseillers en termes d'efficacité, de comparabilité et d'opposabilité de fonds d'investissements. Cela passe bien évidemment par la mise à disposition de bases de données claires. **CSRD devrait montrer la voie dans les deux années qui viennent.**

# L'IR poursuit sa croissance et s'impose comme une évidence influencée par l'actualité.



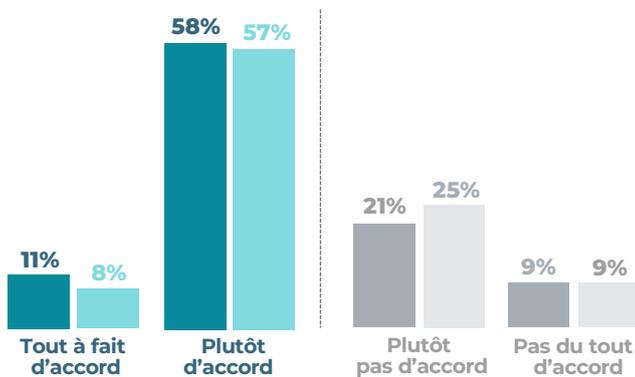
L'IR est clairement identifié comme une source de confiance

## Question aux épargnants

Des produits Investissement Responsable seraient-ils de nature à renforcer votre confiance dans la qualité de gestion de votre épargne ?

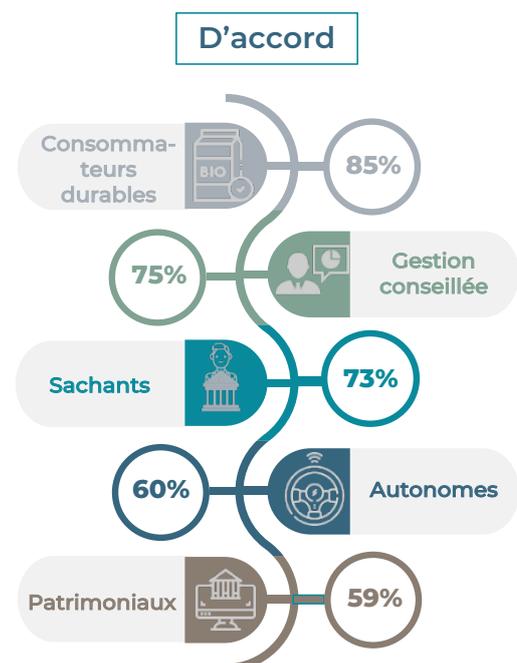


69% des épargnants interrogés affirment que l'IR renforce la confiance dans la qualité de la gestion, chiffre en progression par rapport à 2020 et 2021 (65%). Ce constat est d'autant plus vrai chez les détenteurs de fonds IR (86%), les consommateurs durables (85%) et les épargnants conseillés (75%).



■ 2022 ■ 2021

■ 2022 ■ 2021

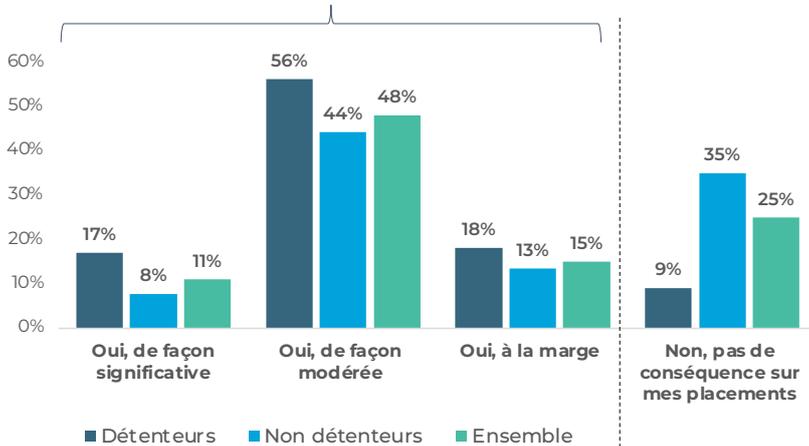


Question aux épargnants

**Pensez-vous que l'investissement responsable est de nature à rediriger les financements vers une économie plus durable ?**

91%

65%



L'IR s'impose comme une évidence : 59 % des épargnants considèrent que l'IR est de nature à rediriger les investissements vers une économie plus durable et perçoivent l'utilité de ces choix d'investissements. Pour 74 % des personnes interrogées, une orientation des financements vers une économie plus durable passe inévitablement par l'IR, conviction encore plus affirmée chez les détenteurs (91 %) mais la même idée convainc aussi 2/3 des non-détenteurs (65 %)



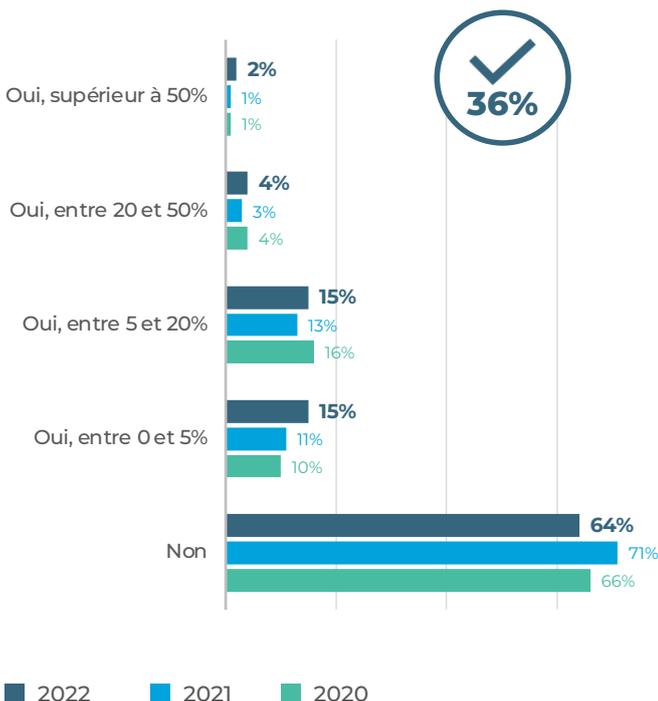
Les sociétés de gestion semblent avoir acquis la confiance des épargnants mais l'effort doit se poursuivre pour qu'elle soit pérenne. La durée de détention des fonds d'IR est plus longue que celle des fonds classique, c'est une bonne nouvelle.

Arnaud Fallier

Question aux épargnants

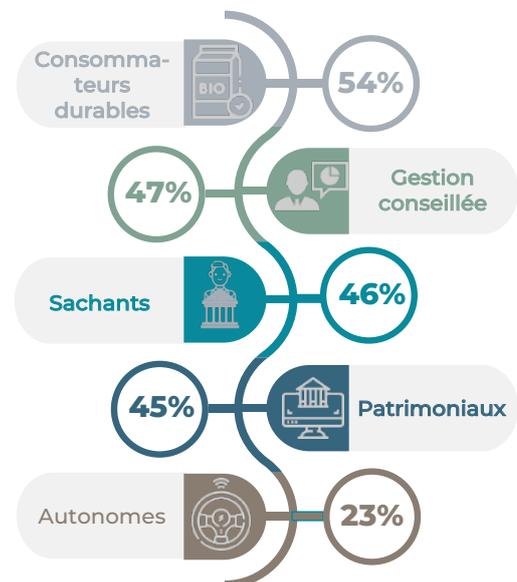
**À ce jour, disposez-vous au sein de votre épargne de fonds qualifiés d'IR (fonds labellisés, Art. 8 , Art.9 ... ) ?**

Taux de détention IR



Au-delà de la perception positive de l'IR, les actes sont là : le taux de détention d'IR est en forte hausse depuis 2021 et depuis la première édition du baromètre de l'Investissement Responsable (36 % en 2022 contre 28 % en 2021, 31 % en 2020 et 21 % en 2019). Le taux de détention est également très élevé chez les épargnants les plus jeunes (60 % pour les -35 ans) et chez les investisseurs patrimoniaux (45 %) et conseillés (47 %).

Détention par profil

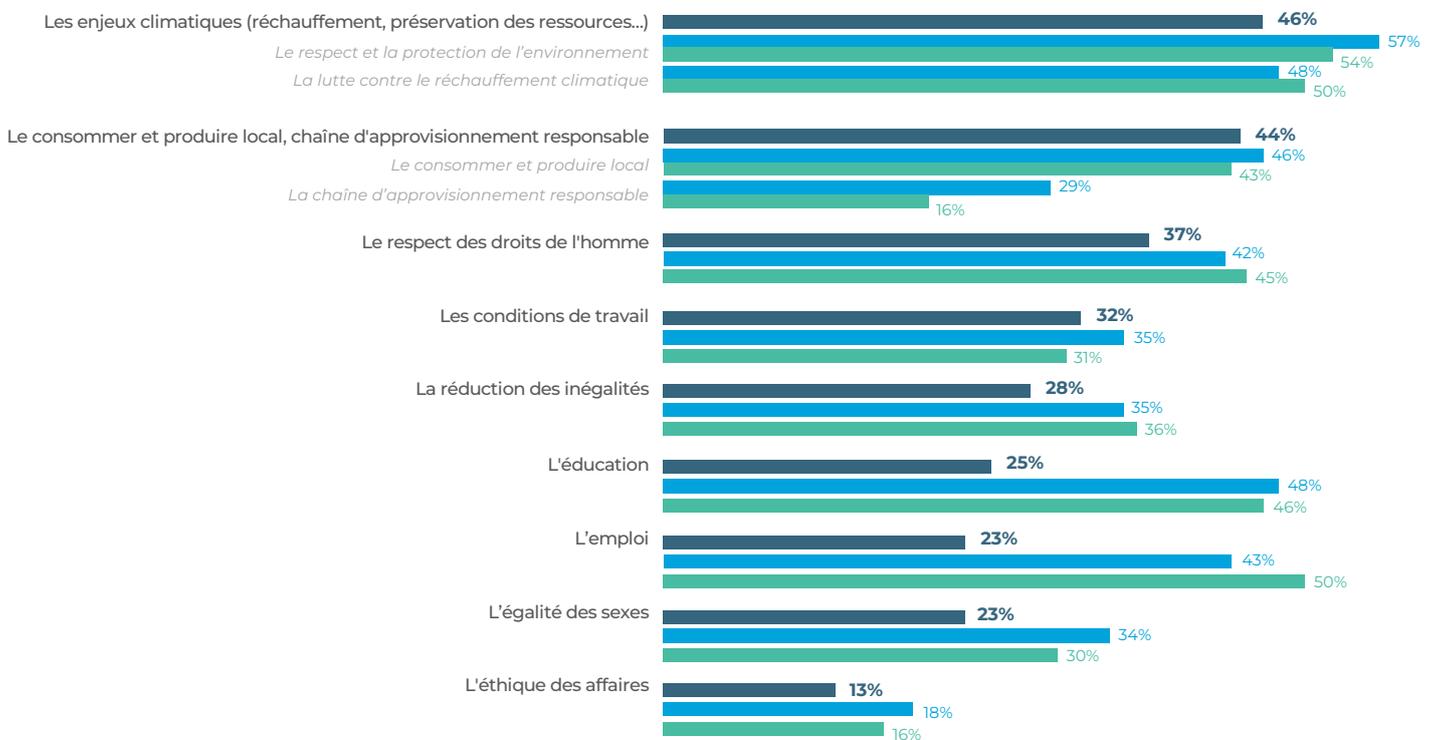


## Cette croissance de l'IR montre un fort ancrage dans l'actualité

### Question aux épargnants

#### Quelle est la thématique ESG que vous privilégiez ?

Réponse multiple :  
2,7 réponses par répondant en moyenne



■ 2022 ■ 2021 ■ 2020

N.B. : Le nombre de thématiques proposées a évolué de 11 en 2020 et 2021 à 9 en 2022

« Au contact des conseillers, nous voyons aussi émerger une importante demande thématique sur la biodiversité.

Vanessa Cottet

Les thématiques d'investissement ESG recherchées par les épargnants et distributeurs sont de plus en plus alignées.

Les enjeux environnementaux (protection de l'environnement et réchauffement climatique) ressortent très nettement en première position des thèmes plébiscités par les épargnants (46 %), ce que reconnaissent aussi les conseillers (75 % placent la thématique en tête des demandes clients).

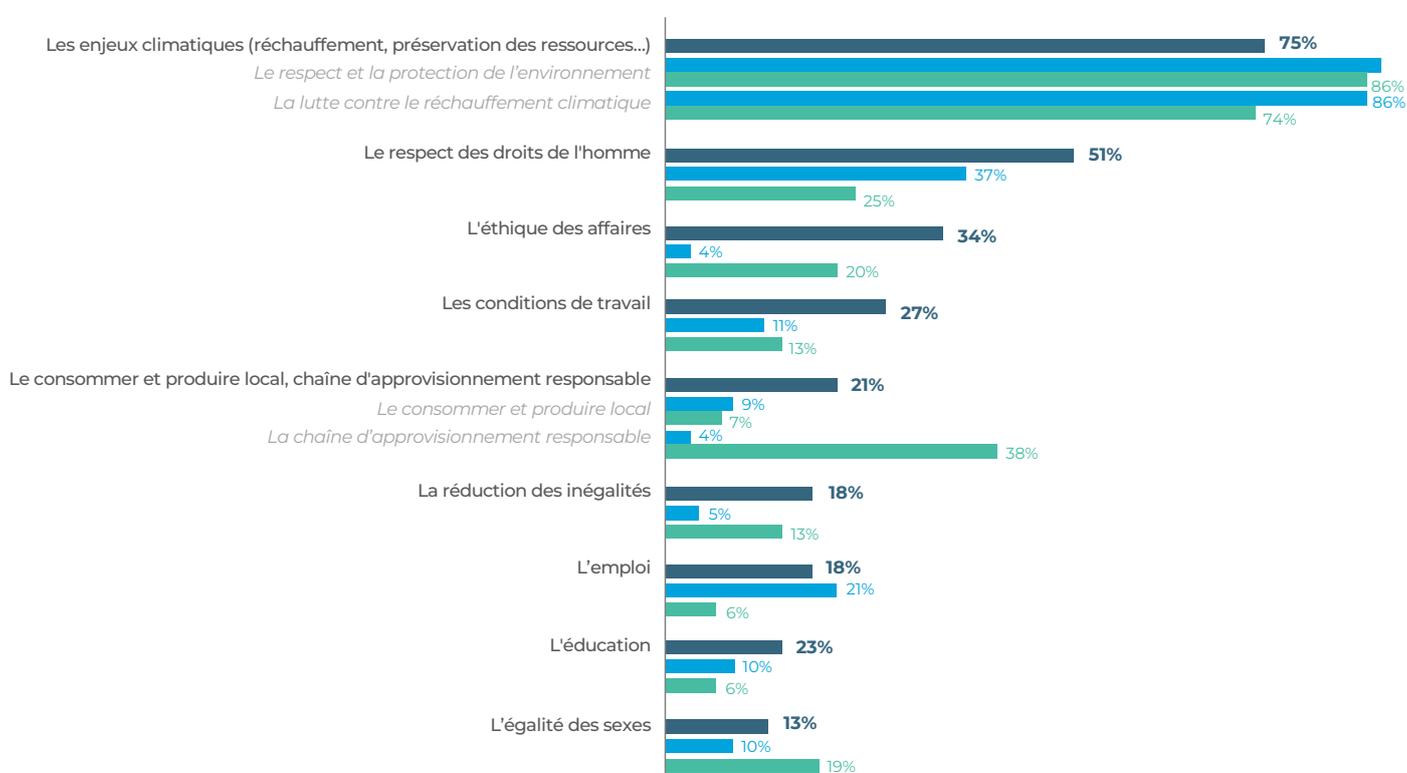
« Les difficultés d’approvisionnement, mises en lumière durant la crise du Covid, expliquent la résurgence de la thématique de la consommation et la production locales.

Vanessa Cottet

Question aux conseillers

**Quels sont les thèmes les plus recherchés par vos clients en matière d’investissement responsable ?**

Réponse multiple : 2,7 réponses par répondant en moyenne



■ 2022 ■ 2021 ■ 2020

N.B. : Le nombre de thématiques proposées a évolué de 11 en 2020 et 2021 à 9 en 2022

On constate aussi l’importance confirmée de la thématique du « consommer et produire localement » dans les préférences des épargnants (44 % contre 46 % en 2021, 43 % en 2020 et 32 % en 2019) passée devant les thématiques sociales. Cette thématique est vue aussi comme une nouvelle demande forte par les conseillers (21 %) en forte progression depuis 2020-2021 (7 % et 9 %).

Enfin, en 2022, l’actualité en France est certainement à l’origine de la croissance de la demande de thématiques sociales de la part des épargnants (droits de l’homme 37 %, conditions de travail 32 %, inégalités 28 %, emploi 23 %) et constatées par les conseillers dans un ordre de priorité très similaire.

## Offre et demande se rejoignent plus nettement cette année

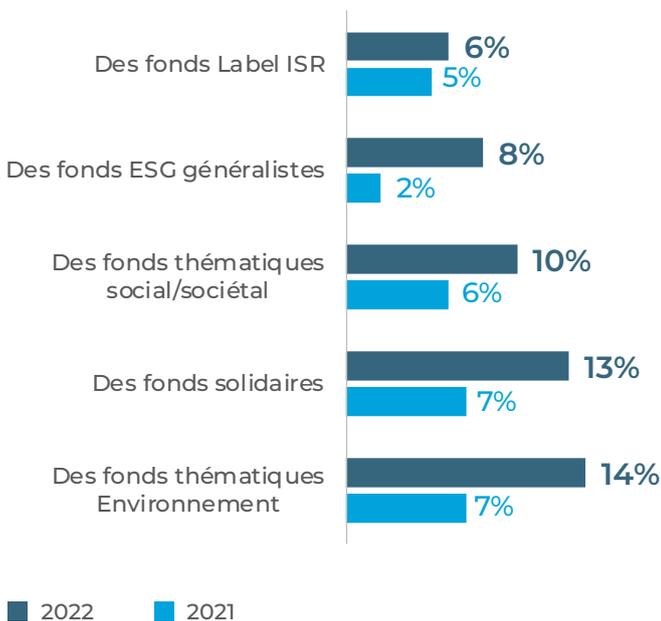
Question aux épargnants

**Votre conseiller vous a-t-il déjà proposé un produit Investissement Responsable ?**

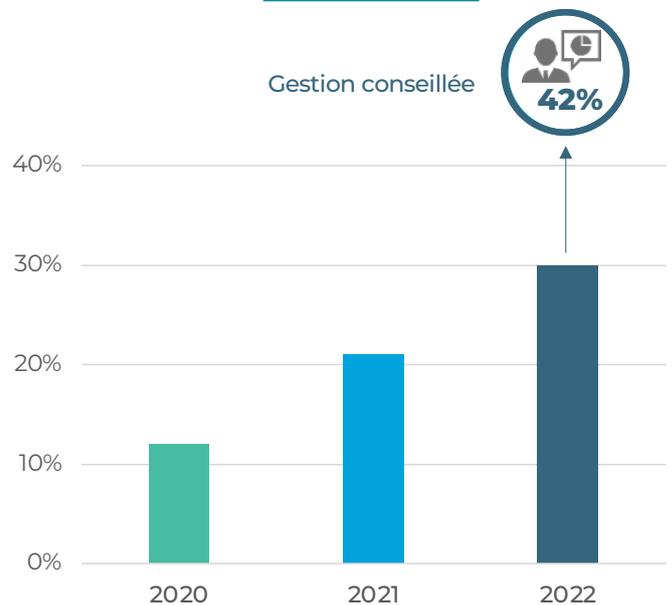


Ce progrès se mesure auprès des épargnants d'abord, qui reconnaissent avoir eu des propositions de fonds IR (30 %, une multiplication par 3 depuis 2019) majoritairement orientées sur les fonds thématiques environnementales et sociales.

### En global



### Oui



« Nous avons constaté et accompagné la croissance de la demande des fonds thématiques purs (contre les fonds multithématiques) et des fonds d'impact.

Vanessa Cottet

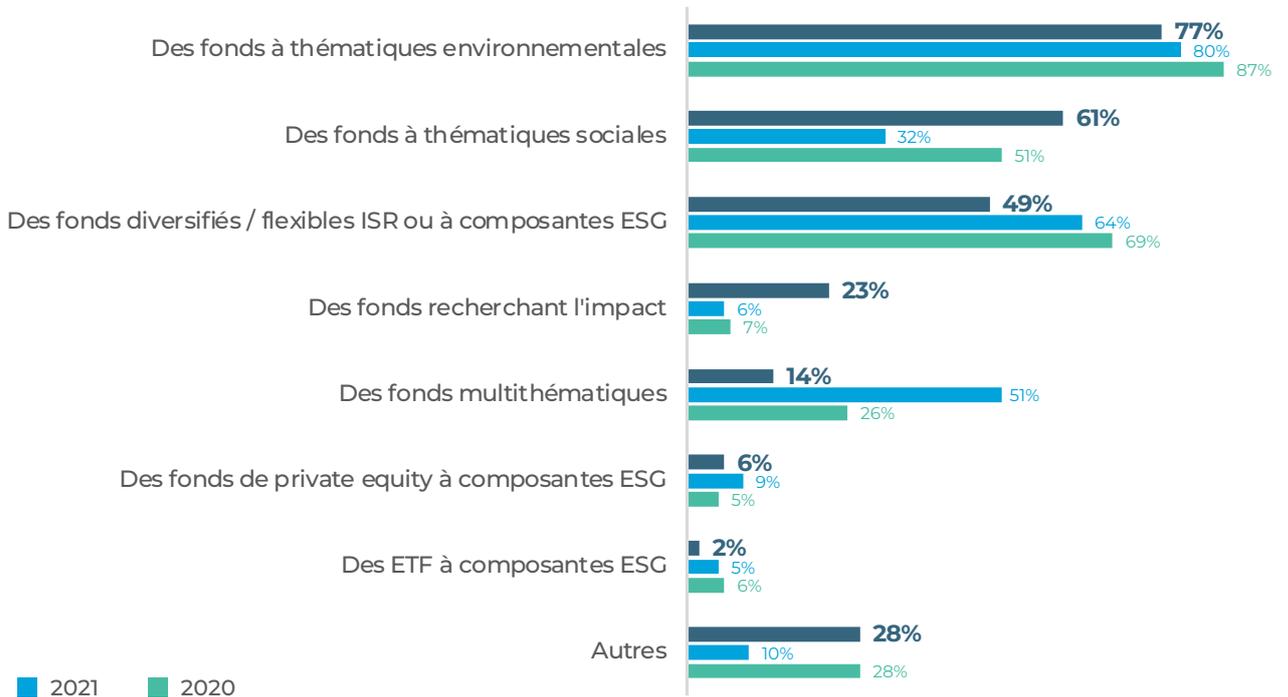
Question aux conseillers

**Quels types de fonds Investissement Responsable avez-vous proposés ?**

Réponse multiple : 2,6 réponses par répondant en moyenne



De leur côté, 77 % des conseillers déclarent avoir proposé des fonds à thématiques environnementales et 61 % l'ont fait sur des thématiques sociales (contre 32 % en 2021).



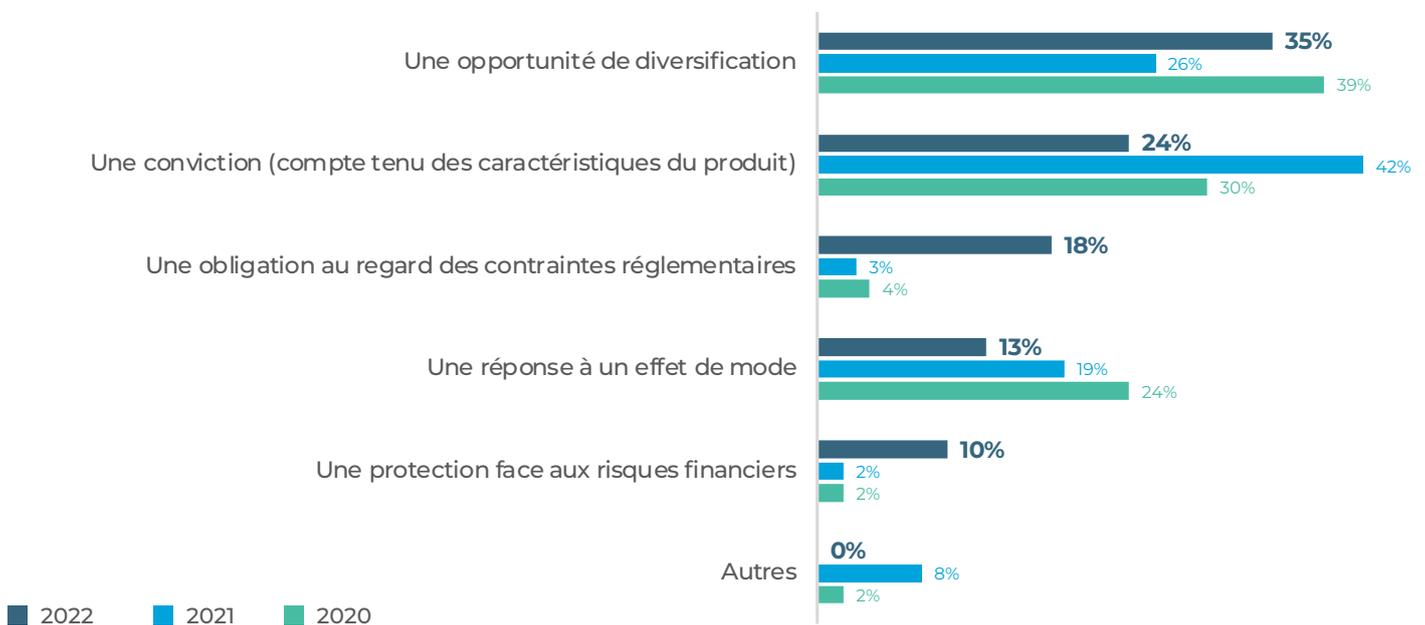
## Les conseillers considèrent l'IR comme une opportunité de diversification

### Question aux conseillers

**Comment considérez-vous les produits d'Investissement Responsable dans votre proposition de service / modèle d'allocation ?**



En 3 ans, l'idée d'effet de mode a nettement perdu du terrain (de 24 % à 13 %) dans l'offre de produits IR. C'est en effet l'opportunité de diversification que l'IR propose qui devient la 1<sup>re</sup> motivation des conseillers (35 %), ainsi que la protection contre le risque financier, qui émerge aussi en forte hausse (10 % contre 2 % les années passées).



« Déjà en 2021, 47 % des conseillers réclamaient des outils de construction de portefeuille pour conseiller l'IR efficacement.

Arnaud Fallier

La valeur ajoutée de l'IR dans la gestion d'un portefeuille est donc clairement reconnue par les conseillers.

Mais la forte augmentation d'une réglementation toujours plus complexe est soulignée par les conseillers qui déplorent encore l'absence d'un modèle d'aide à l'allocation des investissements responsables.

# L'IR reste confronté à la demande de preuves et de pédagogie.

« L'une des autres conclusions majeures de ce baromètre est que l'IR s'impose comme une évidence, mais qu'il s'accompagne de quelques réticences qui imposent aux gérants d'actifs beaucoup de réalisme. On constate une demande de preuves et de pédagogie.

Vanessa Cottet

## La performance n'est plus un frein à l'investissement

### Question aux épargnants

À niveau de risque équivalent, quels sont les critères que vous privilégiez actuellement dans le cadre votre épargne ?



47 % des épargnants placent l'impact au même niveau que la performance financière dans la sélection des produits (stable par rapport à 2021). Toutefois la performance financière seule est plébiscitée par 40 % du panel des épargnants, soit une hausse de 6 points par rapport à l'an passé.



« Nous ne pouvons pas ignorer que l'impact reste un point important, qu'il nous faut donc prouver. La transparence et la clarté de notre reporting sont essentielles dans ce sens.

Arnaud Faller

Côté conseillers, la performance n'est plus un frein à l'investissement dans des fonds d'IR ou tout du moins elle ressort parmi les derniers freins évoqués (19 % contre 23 % en 2021).

Ces chiffres montrent qu'il n'y a plus d'opposition entre performance et impact, malgré le contexte de performance décevante des produits IR en 2022.

## Un léger repli sur les intentions d'investissement met en exergue le besoin de réalisme

### Question aux épargnants

**Si une de ces thématiques constitue pour vous un des enjeux futurs sociétaux, seriez-vous disposé à investir une part de votre épargne dans des produits d'investissement recherchant l'atteinte de ces objectifs ?**

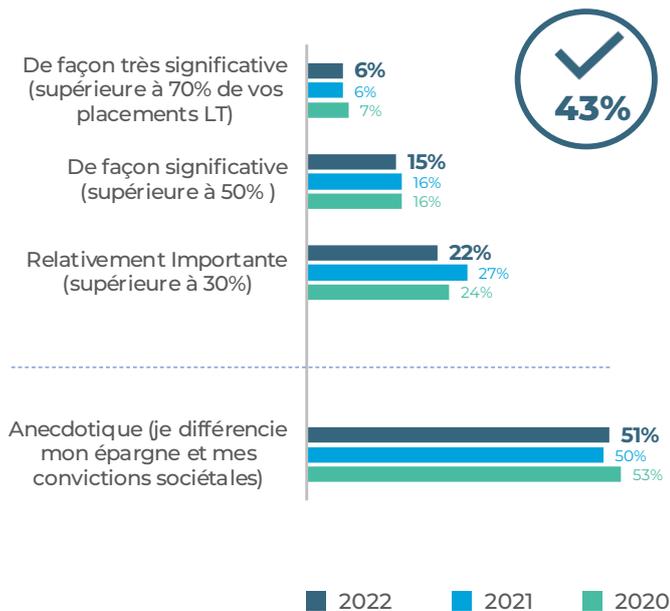


Le réalisme s'impose aussi quand on analyse les intentions d'investissement.

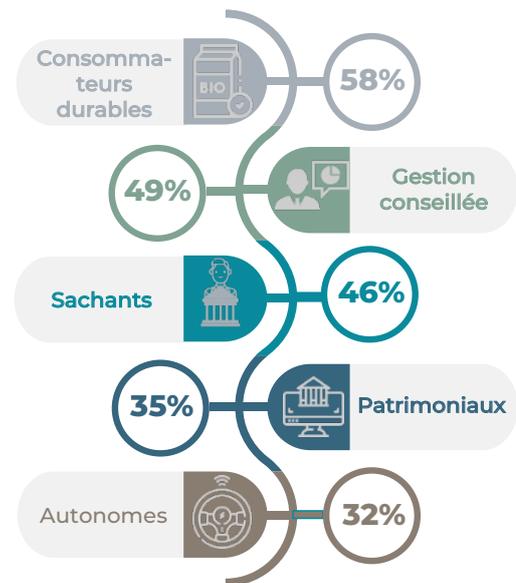
En léger repli par rapport aux années précédentes, 43% des investisseurs se disent prêts à investir une part de leur épargne dans l'IR (contre 49% en 2021 et 47% en 2020).

**Mais encore 51% différencient leur épargne et leurs convictions sociétales.**

**Ces réticences sont toutefois moindres selon les catégories d'épargnants.**



### Zoom par profil – réponses hors « anecdotique »



Les investisseurs « conseillés » se situent 6 points (49% contre 43%) au-dessus de l'ensemble des épargnants et surtout 17 points au-dessus des investisseurs autonomes.

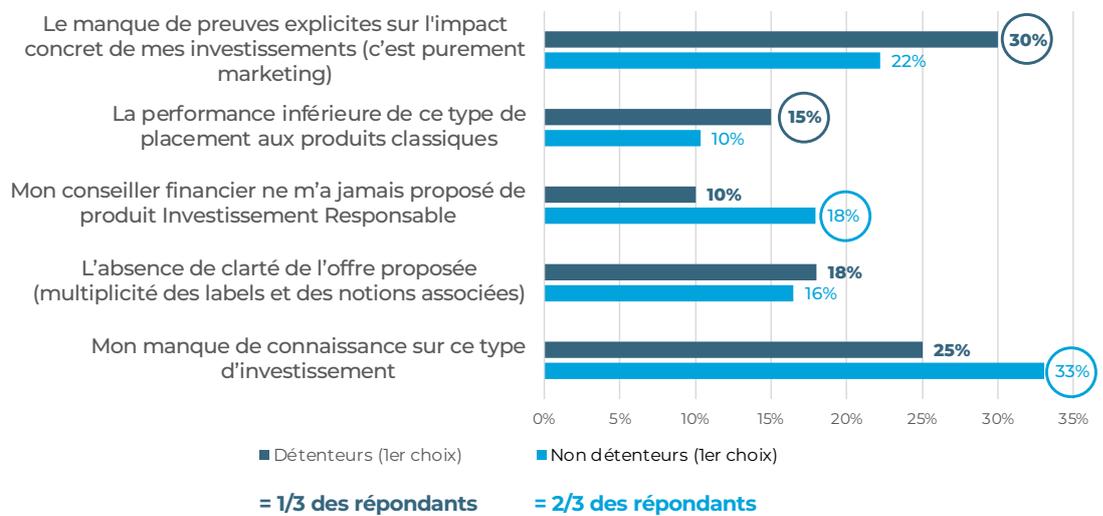
# La preuve de l'impact et l'information sur l'IR restent des chantiers ouverts

## Question aux épargnants

**Aujourd'hui, quel est le frein principal à votre investissement dans un produit investissement responsable ?**



Côté épargnants, la demande de preuves de l'impact réel des produits IR (25 % le citent comme le frein principal à l'investissement) est encore très prégnante, sentiment encore plus présent chez les détenteurs d'IR (30 %). Le manque de connaissance reste toutefois le 1<sup>er</sup> frein (30 %) qui s'ajoute à l'absence de clarté de l'offre (17 %).



## Question aux conseillers

**Quels sont les freins, selon vous, à la commercialisation des produits Investissement Responsable ?**

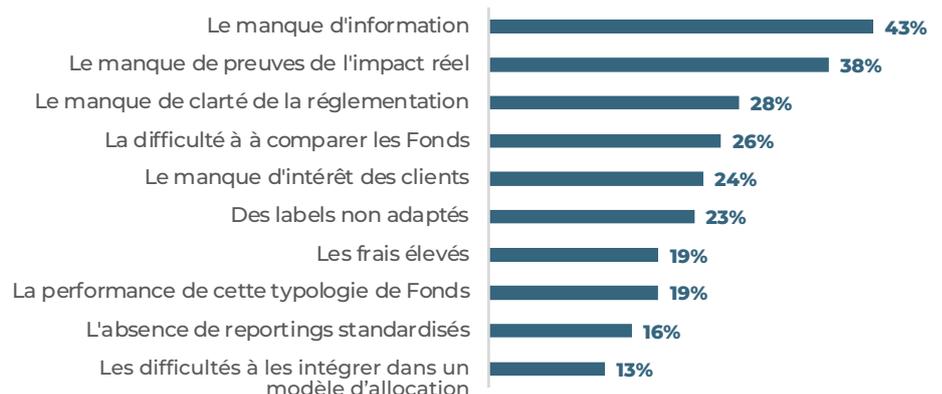
Réponse multiple : 2,5 réponses par répondant en moyenne



Côté conseillers, on constate peu ou prou les mêmes freins (manque d'information 43 %, preuves de l'impact réel 38 % et clarté de la réglementation 28 %) mais ceux-ci sont très disparates par profil de distributeurs. Le baromètre met aussi en évidence que le suivi de la performance ESG moyenne est nettement privilégié par les conseillers et qu'ils demandent des rapports annuels d'impact plutôt que des reportings extra-financier mensuels.

« Les sociétés de gestion se doivent d'apporter un discours de preuve, de pédagogie des enjeux ESG et d'indicateurs clairs par thématique d'investissement.

Arnaud Fallier



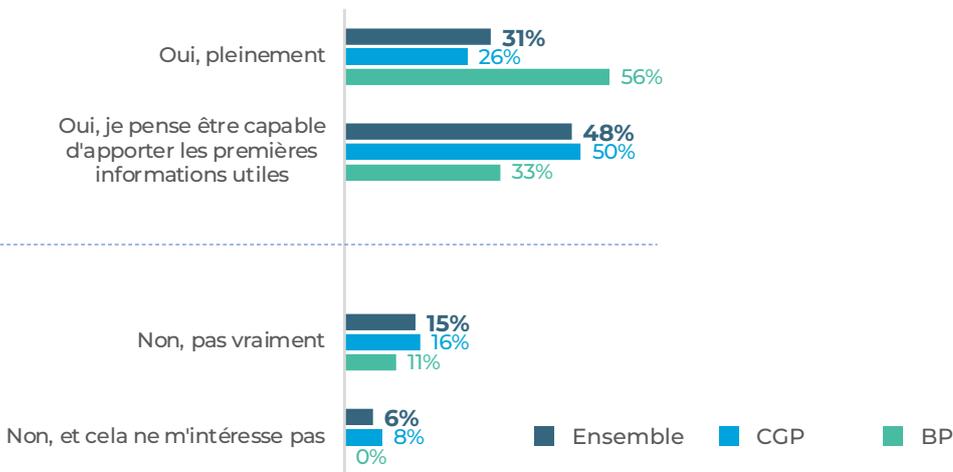
## L'accès à l'information doit être renforcé

### Question aux conseillers

**Vous sentez-vous aujourd'hui à l'aise pour évoquer avec vos clients l'Investissement Responsable ?**



Un nombre croissant de conseillers (79 %) se sentent pleinement à l'aise ou maîtrisent les principaux concepts d'IR pour l'évoquer avec leurs clients (progression de 8 points en un an).

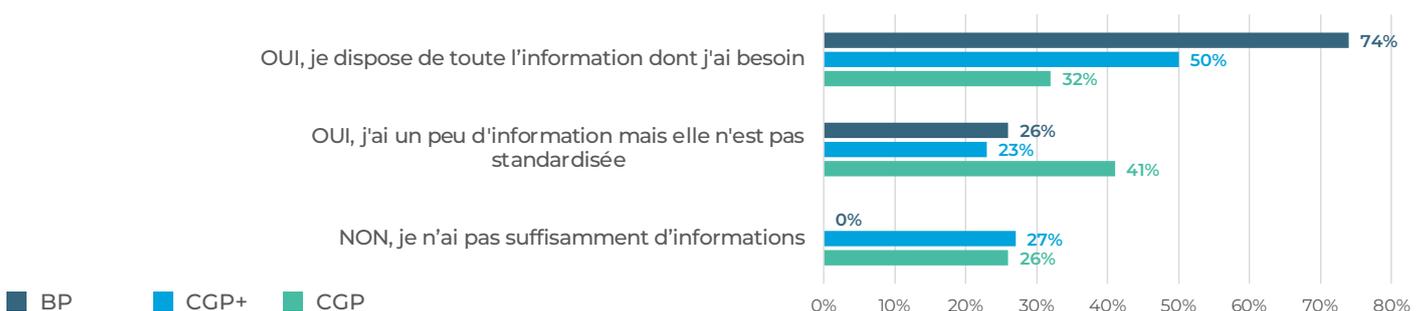


### Question aux conseillers

**Disposez-vous des éléments d'information suffisants pour effectuer votre sélection de produits Investissement Responsable et pour effectuer vos reportings réguliers ?**



Pour autant, on constate une baisse générale de l'accès à l'information, et une dichotomie importante selon le type de conseillers pour pouvoir effectuer une sélection de produits IR et offrir des reportings réguliers.

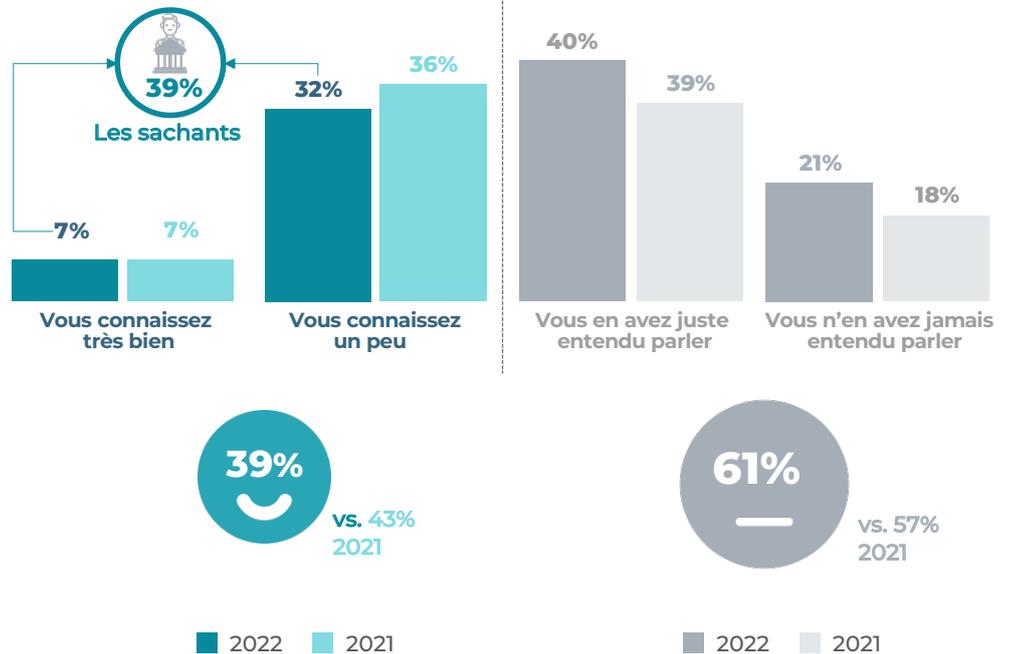


Question aux épargnants

Quel est votre niveau de connaissance en matière d'investissement responsable ?



Aussi, côté épargnants, l'enquête met en évidence un niveau de connaissance en matière d'IR en baisse (39% contre 43% en 2021), encore loin des 50% espérés, malgré les efforts de pédagogie des sociétés de gestion et un écart de perception entre investisseurs dits « autonomes » et investisseurs « conseillés ».



« L'investissement responsable a été mis à l'épreuve au cours de l'année 2022, avec des performances au rendez-vous pour les secteurs dits « controversés », la montée des critiques autour du greenwashing, ou encore les actions des ONG et des militants.

Vanessa Cottet

# Labels et multiplication des réglementations complexifient l'acte d'investissement.

## La multiplication des réglementations

### Question aux conseillers

La réglementation sur la « préférence durable » a (ou va)-t-elle modifier vos comportements en matière de proposition de produits Investissement Responsable ?

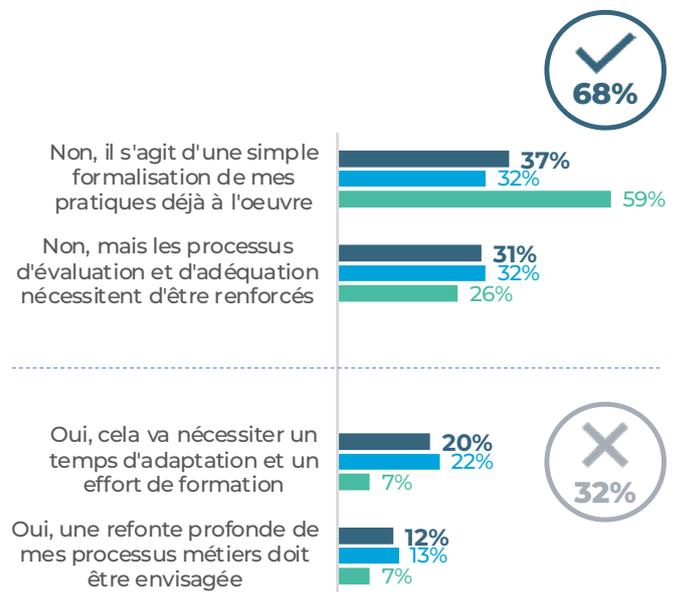
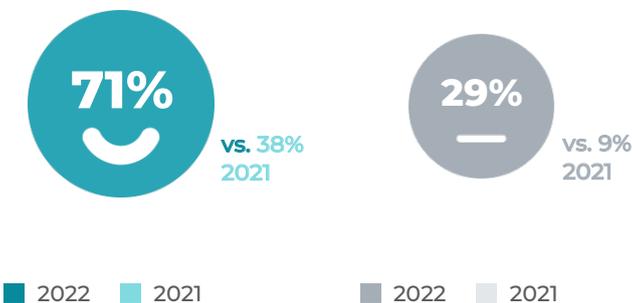
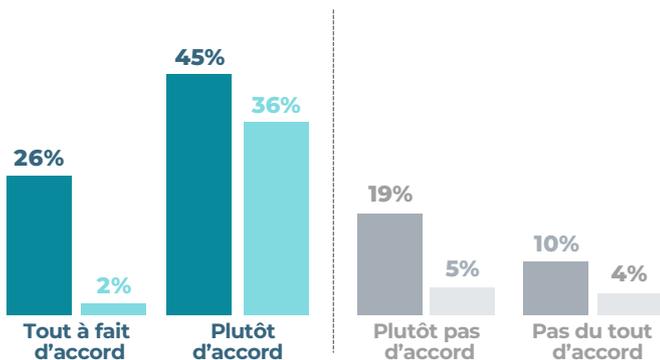


Ce n'est qu'à partir de cette année que la réglementation est mentionnée comme une difficulté par les conseillers et pourtant les règles SFDR moins connues en 2021 apparaissent comme un standard de choix.

28 % des conseillers reprochent son manque de clarté (contre 3 % en 2021) et 26 % évoquent la difficulté de comparer les fonds.

Pourtant les règles SFDR, largement méconnues l'an passé (53 % des répondants étaient « sans opinion ») apparaissent aujourd'hui comme un standard de choix pour les conseillers. 71 % en moyenne accordent leur confiance à cette classification contre seulement 38 % en 2021 ; c'est même 96 % chez les Banquiers Privés et 85 % chez les CGP+.

Point positif, 2/3 des conseillers ne semblent pas inquiets par la mise en œuvre de la réglementation sur la « préférence durable ».



■ Ensemble ■ CGP ■ BP

# Les labels peinent à convaincre

## Question aux épargnants

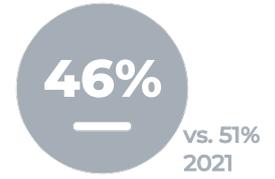
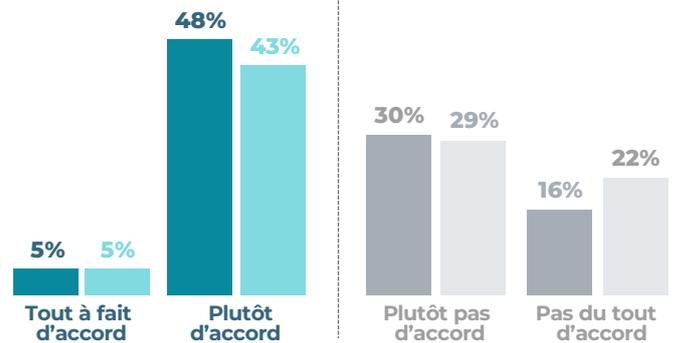
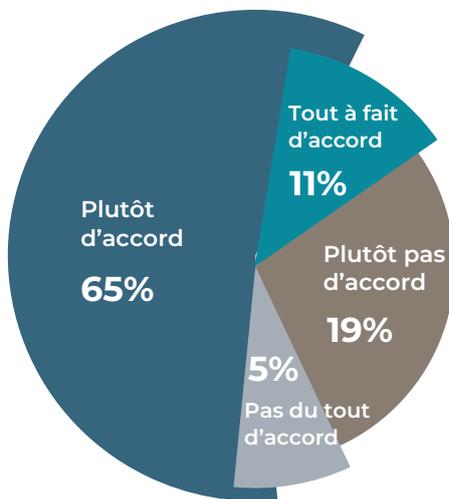
**Les labels (et notamment le label d'État ISR France) sont-ils de nature à vous inciter à investir dans des fonds Investissement Responsable ?**



On constate une confiance mitigée à l'égard des labels, notamment chez les conseillers qui les jugent mal adaptés.

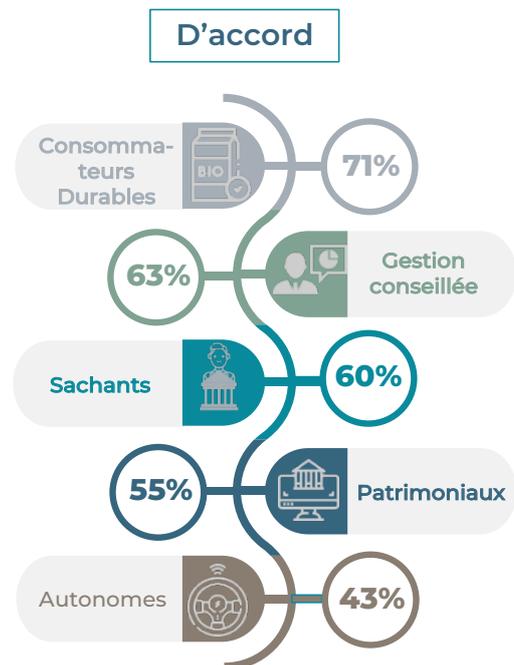
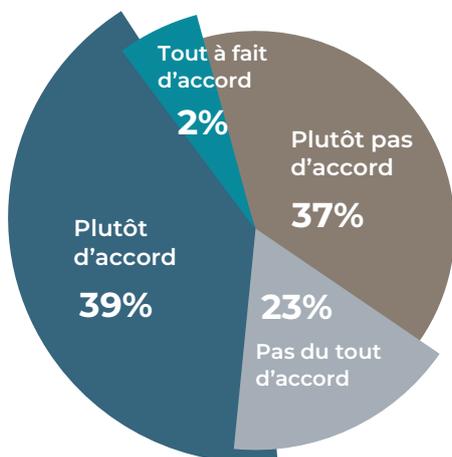
Côté investisseurs, la confiance dans les labels reste mitigée (53% contre 48% en 2021 mais contre 58% en 2020); les détenteurs sont plus convaincus à hauteur de 76% et les épargnants conseillés à 63%, mais le scepticisme est particulièrement sensible pour les non-détenteurs.

Détenteurs de produits qualifiés IR (366 répondants)



■ 2022 ■ 2021

Non-détenteurs de produits qualifiés IR (634 répondants)



Question aux conseillers

**Faites-vous confiance aux labels spécialisés de l'investissement responsable ?**

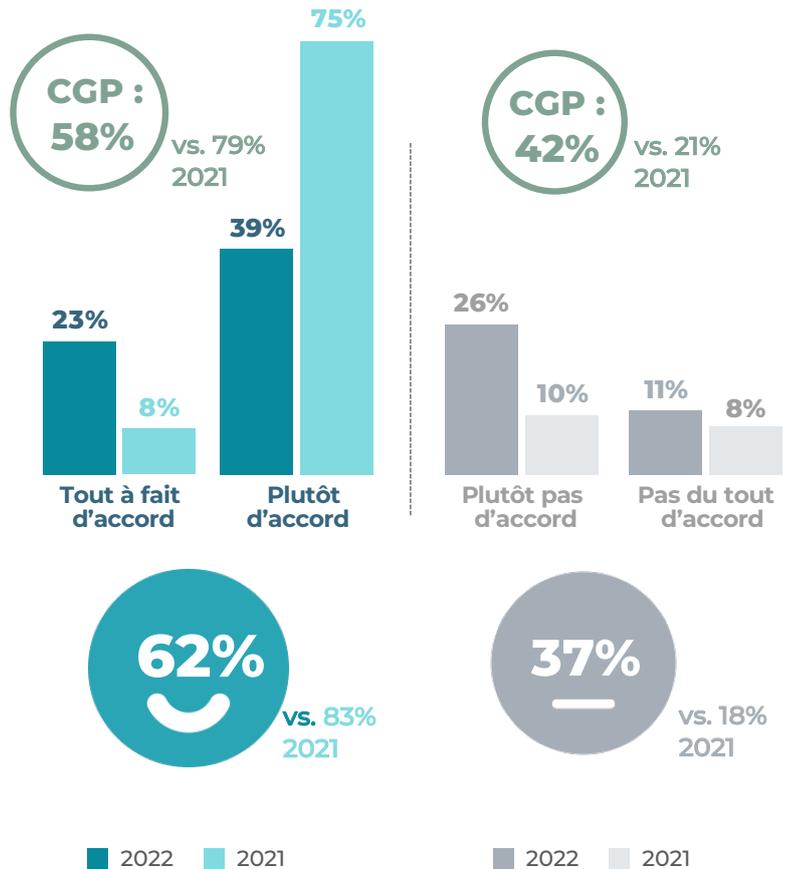


La confiance reste en revanche importante côté CGP+ (68%) et Banquiers Privés (89%), même si globalement la confiance baisse pour l'ensemble des CGP (de 83 à 62%).



Ce constat de défiance envers les labels est-il inquiétant ? Peut-être est-on simplement dans une position d'attente suite aux travaux récents sur la refonte du label ISR France. La troisième version de ce label devrait clarifier la situation.

Vanessa Cottet



# Comparabilité et opposabilité pour assurer la croissance pérenne de l'IR.

« Derniers enseignements de ce baromètre : pour assurer la croissance pérenne de l'IR, les conseillers réclament de l'efficacité, de la comparabilité et de l'opposabilité..

Arnaud Faller

## Lever les freins par la pédagogie et la transparence

### Question aux conseillers

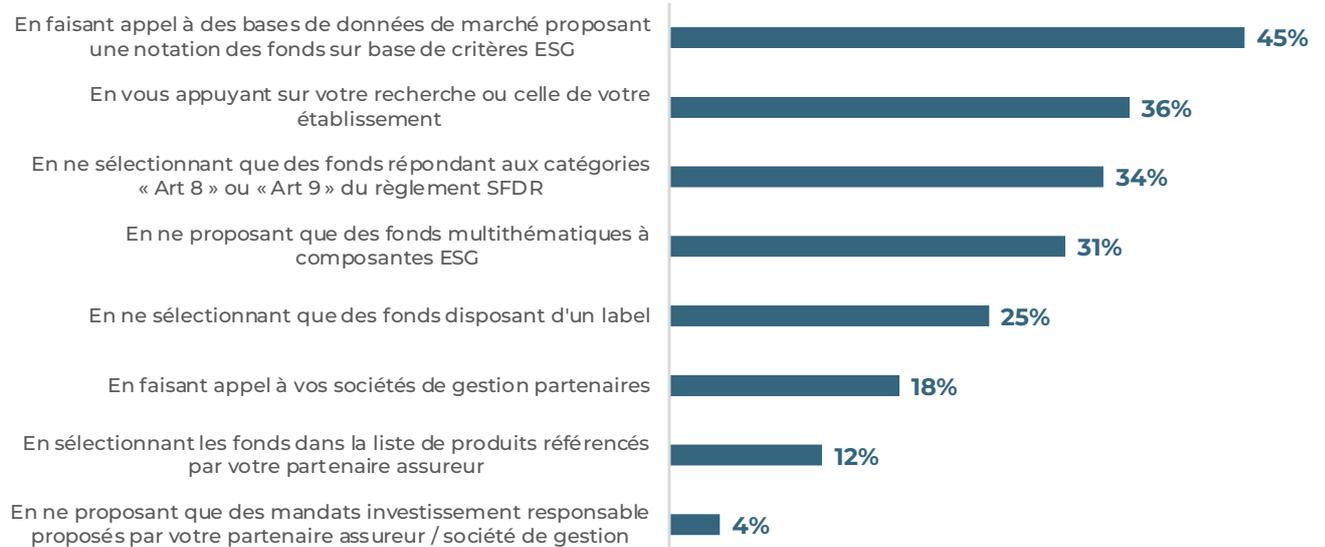
**Comment sélectionnez-vous aujourd'hui vos produits Investissement Responsable ?**

Réponse multiple : 2 réponses par répondant en moyenne



Les notations fournies par des bases de données (45 % contre 17 % en 2021) et les catégories SFDR sont privilégiées par les distributeurs pour les aider dans leur démarche de conseil des épargnants.

Nous comprenons que nombre de conseillers déplorent les bases de données encore incomplètes, situation encore plus complexe quand certains acteurs de place ajoutent leurs propres notations/définitions ESG.



# La voie d'avenir de l'Investissement Responsable.



**VANESSA COTTET,**  
Responsable ESG  
CPR Asset Management

L'ESG est devenu la nouvelle norme, il s'impose à tous. Les sociétés de gestion ont maintenant un double objectif : intégrer la dimension extra-financière dans leur analyse des entreprises et la performance financière. Nous encourageons aussi les investisseurs à se positionner sur leurs engagements ESG afin d'évaluer le point d'équilibre qu'ils cherchent entre performance et impact de leurs investissements. De ce point de vue, le baromètre nous montre que nous avons passé un cap, car l'investisseur est de plus en plus convaincu de la nécessité d'intégrer des objectifs extra-financiers dans la gestion de son portefeuille. Ce mouvement s'explique par la concomitance de l'actualité climatique et sociale, alignée avec la communication des gouvernants, des entreprises et avec la réglementation. Avec le nouveau questionnaire MIFID, depuis juillet 2022 en Europe, des questions précises sont posées aux épargnants sur leurs préférences en termes de durabilité, en plus des questions concernant leur profil de risque.

## Décrypter pour guider l'investisseur

Cependant nous assistons à une multiplication des normes, des labels, un cadre réglementaire qui fluctue, des dénominations et des définitions de l'IR non standardisées. Autant de sujets qui peuvent contraindre l'acte d'investissement et le complexifier. La simplification et la clarté sont devenues incontournables.

La complexification de l'environnement réglementaire – à laquelle se sont rajoutées les controverses sur le greenwashing – génère plus de demande d'information, de décryptage et d'aide sur comment choisir les critères de l'IR.

Notre mission est encore et toujours d'apporter de la pédagogie, pour accompagner les investisseurs dans l'investissement responsable, au-delà des « sachants » et des « consommateurs durables » ou des épargnants conseillés.

## Comprendre les enjeux et les thèmes de demain

CPR Asset Management propose depuis plusieurs années des stratégies d'investissement responsable innovantes qui répondent aux grands enjeux sociétaux, sur des thématiques environnementales et sociales. Les freins à l'investissement sont levés peu à peu grâce à l'appropriation des thèmes communs sélectionnés à la fois par les épargnants et les conseillers. En apportant la preuve de l'impact concret de ces investissements, notamment dans des rapports d'impact, et en les expliquant clairement, nous nous imposons comme le partenaire privilégié des investisseurs responsables. La performance n'est plus simplement financière, nos clients comprennent que leurs investissements peuvent contribuer à transformer le monde et se posent des questions comme, par exemple, l'engagement des sociétés de gestion auprès des entreprises pour les accompagner dans leur contribution à la transition climatique.

L'état d'esprit et les attentes des investisseurs, ainsi que ceux des parties prenantes, changent. Pour pérenniser la croissance de l'IR, les sociétés de gestion devront simplifier, expliquer et accompagner. CPR Asset Management se positionne comme acteur de cette sensibilisation et de cette pédagogie.

**Informations promotionnelles** non contractuelles destinées aux Investisseurs « professionnels » au sens de la Directive Européenne MIF, ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une offre de contrat. Avant tout investissement, il appartient à toute personne intéressée par un OPC, de s'assurer de la compatibilité de son investissement avec les lois dont il relève ainsi que de ses conséquences fiscales et de prendre connaissance du document d'informations clés pour l'investisseur (DIC) en vigueur et relatif à cet OPC et plus particulièrement les sections sur les risques, les frais et les principales caractéristiques. **Les OPC cités n'offrent pas de garantie de performance et présentent un risque de perte en capital, notamment en raison des fluctuations de marché. Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps, ne font l'objet d'aucune garantie et ne sont donc pas un indicateur fiable des performances futures. Toute souscription dans un OPC se fait sur la base du DIC et de sa documentation réglementaire.** Toutes les informations présentées sont réputées exactes en date de réalisation du document.

Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des Etats Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933 et reprise dans le Prospectus des OPC cités dans ce document.

L'ensemble de la documentation réglementaire est disponible en français sur le site [www.cpr-am.fr](http://www.cpr-am.fr) ou sur simple demande au siège social de la société de gestion.

CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 53 445 705 € – Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 01-056 – 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France – 399 392 141 RCS Paris.

Les informations contenues dans ce document n'ont aucune valeur contractuelle et n'engagent pas la responsabilité de CPR AM. Les informations contenues dans cette publication sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos, et ne doivent pas être considérées comme telles à quelque fin que ce soit. Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans l'autorisation préalable de CPR AM.

### Étude réalisée en collaboration avec Insight AM

Insight AM s'adresse aux producteurs de produits financiers qui souhaitent mieux appréhender les attentes des distributeurs, conseillers en gestion de patrimoine et de leurs clients, identifier les tendances et capter les signaux faibles de la tierce distribution, revisiter leur positionnement de leurs gammes de produits à destination des épargnants particuliers au travers des enveloppes fiscales distribuées en architecture ouverte.



Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 € - 239 route de Saint Pierre, 84330 MODÈNE - France –  
882 538 440 RCS Avignon. <http://www.insightam.fr>



**Contact :**

Claire Thibeu  
Directrice Communication et Marketing  
+33 1 76 32 83 33  
[claire.thibeu@cpr-am.com](mailto:claire.thibeu@cpr-am.com)